



## École Primaire René Boudier

24 rue du 8 mai 1945 - 71260 VIRÉ

☎ : 03.85.33.12.04

@ : ec-el-vire-71@ac-dijon.fr

À Viré, le 22 mars 2019

Président du conseil d'école : Jonathan CLOS

Représentants des parents :

Guy PASQUIER, Marie PICAUD, Camille DENQUIN, Patricia JUEN, Alain JOUVIGNE, Marie-Laure RIGET, Peggy RENAUD

Représentants Mairies : Patrick DESROCHES (Viré), Cécile PARENT (Fleurville)

Amicale des parents d'élèves : Patricia JUEN

Restaurant Scolaire :

Transports scolaires :

Garderie :

DDEN: Monsieur PERRIN remplace Madame GUICHARD

Enseignants : Sylvie NGUYEN, Emmanuelle MORO, Isabelle DUMONTET, Lucile CHEVALIER, Laurence MONVOISIN, Christophe DEMIERES

Excusés : Sandrine GAILLARD-LARGE, Brigitte GRIVAUD, Laëtitia GUILLOT-DUMAS (Enseignante classe ITEP), Frédéric PEHU et Lise PREVEL (brigades rattachées à l'école), Jérôme FRANCOIS (Inspecteur de l'Éducation Nationale), les parents d'élèves Agnès GUILLOUX, Stéphanie NANDRY, Liliya GOUA et Estelle PHILIPPE, Nathalie ALVES (cuisinière), Roselyne CHAFFURIN (Bus + cantine), Chantal GUILLOT (Garderie) et les ATSEM Julie PAUCHARD et Séverine PRABEL, Carole PENINGUY (Mairie)

Secrétaire de séance : Laurence MONVOISIN

L'ordre du jour sera le suivant :

- La présentation du portail Educonnect et du site internet de l'école
- L'inscription des nouveaux élèves (2016) / Présentation de la journée d'intégration

- La présentation des visites médicales obligatoires à l'école
- La discussion autour de la diffusion de l'étude PLURADYS à destination des parents
- Le bilan intermédiaire du projet d'école 2017/2020
- Les travaux autour de l'école (EHPAD) - Parole donnée à la mairie
- Le format de la fête de fin d'année - Parole donnée à l'Amicale des parents d'élèves
- La parole donnée aux partenaires de l'école : cantine, garderie, transport, bibliothèque
- Les questions diverses

### **Des nouvelles de l'école :**

Au retour des vacances de février, nous avons eu 3 nouvelles inscriptions (MS, GS et CM2).

- Évaluations Nationales de CP ont eu lieu en janvier 2019. D'abord prévues de façon numérique elles ont finalement été réalisées sur papier. Les résultats ont été transmis aux parents.
- Semaine des mathématiques : toute l'école a participé / Chaque jour, chaque classe recevait 3 situations problèmes à résoudre. Ensuite on devait rédiger un énoncé de problème à partir d'une image / on devait envoyer le tout au maître du jeu.
- ELA : La course ELA aura lieu le 12 avril. Comme l'année dernière, les CM2 seront à Lugny pendant que les autres élèves de l'école courent sur le stade. Les CM1 restent en classe car ils participent au Défi Anglais 2019
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois les CM2 participeront à un cycle piscine autour d'un nouveau projet pédagogique.
- Les Classes de Laurence et de Brigitte participent à un cycle Volley encadré par Florian Beclin, joueur de l'équipe de Mâcon qui évolue en nationale. Merci à la mairie qui donne accès à la salle des fêtes à cette occasion. Rencontre inter-écoles prévue le 29 mars à Mâcon.
- Les photos / le 8 avril / même format que l'année dernière : photos de classe, photos individuelles, photos de fratrie.
- Les projets « École et Cinéma » et « bibliothèque » se poursuivent.
- CM2 : journée d'intégration au collège de Lugny au mois de mai ;
- La classe de Mme Moro à est allée au Lab71 pour réaliser des activités autour de la lumière, des couleurs et des illusions d'optique.
- Conférence sur les dangers des écrans pour les enfants de 0 à 3 ans :

Florence Lerouge, orthophoniste et co-fondatrice de l'association « joue pense, parle », est intervenue lors d'une conférence sur les dangers des écrans pour les enfants entre 0 et 3 ans. Nous avons entendu un discours très alarmant qui remet en question le développement cognitif des jeunes enfants et peut provoquer des troubles de l'attention et des apprentissages plus tard.

L'école se demande si d'autres actions peuvent être menées car cela devient un réel problème de santé.

Un compte rendu, rédigé par Mme Marcant (orthophoniste), sera disponible pour l'ensemble des familles sur le site internet.

☐ La présentation du portail Educonnect et du site internet de l'école

- Educonnect est un nouveau portail à destination des parents d'élèves de l'école primaire / type « Pronote » au collège. Vous trouverez dessus actuellement les livrets scolaires de vos enfants (LSU).

Service très récent / nous n'avons pas encore de procédures claires quant à la diffusion aux parents. Ce sera fait dans les prochaines semaines.

- Site internet de l'école : <http://groupe-vire-rene-boudier-71.ec.ac-dijon.fr/>

Il est en service et est consultable. Je transmets l'information dès lundi à l'ensemble des parents.

Intérêt de s'abonner au site pour être averti de tout nouvel article

☐ L'inscription des nouveaux élèves (2016) / Présentation de la ½ journée d'intégration

- L'accueil des futurs PS et de leurs parents se déroulera le lundi 3 juin matin.

La mairie indique aux parents que les futurs élèves peuvent venir à l'école.

La moitié des enfants ira en classe avec Sylvie N'Guyen pendant que l'autre moitié visitera l'école avec Jonathan Clos. Au bout de 45 minutes, les 2 groupes s'inversent.

15 et 20 inscriptions attendues pour l'instant mais cela peut varier.

- Journée passerelle : les petits de la crèche de Viré viennent passer des demies-journées à l'école avec les éducatrices.

☐ La présentation des visites médicales obligatoires à l'école

Visite de la médecine scolaire entre le 4 et 8 avril 2019

Il existe 2 visites médicales scolaires : dans l'année des 6 ans de l'enfant (en général en GS) et à 12 ans. Ces visites sont obligatoires / les parents sont invités à y participer.

*« Les visites médicales et de dépistage obligatoires prévues à l'article L. 541-1 du code de l'éducation ont lieu au cours de la sixième année et de la douzième année de l'enfant. »*

Au cours de la sixième année, la visite comprend un dépistage des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage.

- Prise en compte d'éventuelles observations recueillies auprès de l'enseignant de l'enfant et des personnels intervenant au sein de l'école.
- Vérification des vaccinations au vu du calendrier vaccinal en vigueur (2).

- Examen staturo-pondéral avec calcul de l'IMC, report des données et traçage sur les courbes du carnet de santé.
- Examen clinique.
- Dépistage des troubles auditifs comprenant la vérification de l'acuité auditive avec un appareil audio vérificateur.
- Dépistage des troubles visuels.
- Bilan du langage.
- Bilan du développement psychomoteur.
- Examen bucco-dentaire.

### Bilan de santé de la PMI (protection maternelle et infantile)

Ce bilan est effectué auprès des enfants de PS et MS et entre dans le suivi de l'enfant depuis sa naissance. Il n'est pas obligatoire et peut être fait à l'extérieur de l'école.

Les enfants de 3 ans 1/2 à 4 ans bénéficient d'un bilan de santé complet comportant :

- Un dépistage visuel
- Auditif
- Bucco-dentaire
- Un point sur les vaccinations
- Un examen portant sur le développement du langage et psychomoteur.
- Si nécessaire, pour certains enfants, une visite complémentaire peut être organisée l'année suivante.

- La discussion autour de la diffusion de l'étude PLURADYS à destination des parents

Demande de l'institution de discuter en conseil d'école de l'étude confiée à l'association Pluradys par l'Agence Régionale de Santé.

Cette étude porte sur les besoins des parents pour accompagner leurs enfants présentant une difficulté d'apprentissage ou un retard de développement.

### **LE RÉSEAU DE SANTÉ PLURADYS :**

PLURADYS est un réseau de santé destiné aux enfants de Bourgogne-Franche-Comté, de 0 à 18 ans, présentant une association de plusieurs symptômes ou dysfonctions relatives aux pathologies du développement et/ou des troubles des apprentissages.

Le conseil d'école décide à l'unanimité d'informer l'ensemble des parents de l'école et d'inviter ceux qui le souhaitent à remplir le questionnaire en ligne.

Le bilan intermédiaire du projet d'école 2017/2028

<b>AXE 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun en français :</b>	
<b>Objectif</b> Améliorer les compétences dans le domaine de l'expression orale et écrite.	<b>Indicateur</b> <b>Difficultés à raconter, décrire, enchaîner les idées, utiliser un vocabulaire riche et précis</b>
<b>AXE 2 - Climat scolaire :</b>	
<b>Objectifs</b> 1- Agir sur la qualité de vie de l'école 2- Développer la co-éducation avec les familles	<b>Indicateur</b> Récréations agitées et conflictuelles Baisse de l'intérêt des parents pour la scolarité
<b>AXE 3 : L'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste :</b>	
<b>Objectif</b> - Éduquer à l'art pour sensibiliser l'élève à une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée. - Éduquer par l'art pour permettre la formation de la personne et du citoyen.	<b>Indicateur</b> → Manque de diversité artistique Manque de fréquentation des lieux culturels Difficultés pour certains enseignants à mettre en place des projets artistiques
<b>AXE 4 : Réponse à la difficulté scolaire et / ou réponse aux besoins particuliers :</b>	

<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux tenir compte des élèves par une meilleure connaissance de leurs difficultés</li> <li>- Proposer des enseignements adaptés</li> </ul>	<p>Grande hétérogénéité dans les classes notamment en classe de CP (peu de maintien en cycle 1)</p>

Parole donnée à la mairie

- Les travaux autour de l'école (EHPAD)

Jonathan Clos précise qu'il n'y a pas de démarche particulière à faire si ces travaux sont proches mais ne modifient pas le fonctionnement de l'école (stationnement, entrée, sorties des élèves, horaires, etc....).

Toutes les autorités institutionnelles ont été prévenues.

Les flèches des grues peuvent passer au-dessus de l'école à vide. Jamais les chargements.

Quelques désagréments ont été constatés (bruits ou vibrations) sans conséquence.

Depuis l'arrivée des grues, moins de bruit.

Les travaux se termineront en juin 2020.

M.Desroches : « Il va y avoir deux grues. Pas de contraintes au niveau de l'école. S'il y a des contraintes, elles se feront cet été. L'ouverture de l'EHPAD aura lieu fin 2020 »

- Chauffage

Nous avons eu quelques problèmes de chauffage (trop chaud, c'est un comble !!) pendant deux mois ; la mairie doit changer la chaudière.

- Vigne

La dernière vigne n'est pas rachetée pour l'instant par la Mairie et donc pas arrachée. Le propriétaire est en contact avec la mairie.

Certains parents d'élèves expriment leur incompréhension et demande des explications.

Affaire à suivre...

- Vérification de la cour d'école : pas de conclusion pour l'instant.
- Bureau Veritas passera pour l'électricité.
- Le lave-vaisselle de la cantine a été changé.
- L'entreprise Partner Informatique vient le 5 avril pour la maintenance des équipements numériques de l'école.

M.Desroches remercie l'ensemble de l'équipe éducative et tous les intervenants qui gravitent autour de l'école et qui fédèrent la vie de l'école.

❑ Le format de la fête de fin d'année - Parole donnée à l'Amicale des parents d'élèves

Mme Juen : « Nous ne faisons pas la fête du Viré-Clessé ; le carnaval fut un succès avec le repas.

La kermesse se déroulera le vendredi après-midi pendant le temps scolaire ; il y aura une tombola avec un carnet par famille.

Spectacle à 18h.

Repas paëlla en soirée s'il y a un peu plus d'implication de la part des familles

Merci à l'école de relayer les informations et merci à la mairie pour le prêt de la salle des fêtes le vendredi 28 juin. »

Mr Clos : « Le format de la fête d'école change effectivement : elle se déroulera le vendredi avec la kermesse sur le temps scolaire puis le spectacle plutôt sous le préau.

Ce changement se base sur le constat que le samedi était une longue journée pour les parents de l'Amicale et les enseignants et qu'il y avait de nombreux enfants absents, engagés sur d'autres activités (sportives notamment).

❑ La parole donnée aux partenaires de l'école : cantine, garderie, transport,

Garderie : Tout va bien mais il y a parfois beaucoup d'enfants.

Transport : Certains parents n'accompagnent pas les enfants jusqu'au départ du bus. Il est demandé à la Mairie de faire un courrier pour réexpliquer les règles à tous.

Cantine : RAS- merci à la commune pour sa réactivité pour le remplacement du lave-vaisselle.

Merci aux parents pour leur mobilisation lors de certaines journées particulières (Noël, crêpes..)

On insiste sur le fait de bien appeler la cantine lors des absences.

Une moyenne de 150 repas : il y a beaucoup de travail.

❑ Les questions diverses

M.Clos n'a reçu qu'une seule question et rappelle son souhait de recevoir l'ensemble des questions en amont du conseil d'école afin de pouvoir apporter des réponses réfléchies.

APC (Ateliers Pédagogiques Complémentaires) : Serait-il possible d'avoir un bilan écrit de ce qui est fait ?

L'équipe enseignante ne fera pas de bilan écrit mais invite les parents à venir faire un bilan oral s'ils le souhaitent.

### Aide aux devoirs :

Le problème d'organisation entre la Mairie (aide aux devoirs) et la Com-Com (garderie) a-t-elle évolué ?

C'est un problème complexe. Il est connu et les discussions existent. Le problème ne sera pas résolu cette année. A voir pour l'année prochaine.

Mr Desroches doit déjà rencontrer Mme Monvoisin et Mr Clos pour savoir s'ils reconduisent la prise en charge de l'aide aux devoirs l'année prochaine.

Il rappelle également le problème technique dans la transition entre l'aide aux devoirs à l'école et la garderie ; travail à faire au niveau de la Communauté de Communes qui doit pouvoir établir un 2<sup>ème</sup> temps d'arrivée à 17H30.

### Cantine :

Des soucis sont évoqués : certains personnels sont très (trop ?) autoritaires. Les enfants se plaignent et certains parents sont préoccupés.

La présidente de la cantine et l'association sont au courant et gèrent au mieux la situation.

- Un incident sérieux s'est déroulé le vendredi 22 mars à l'école : une enfant a fait un malaise et a perdu connaissance. Les premiers soins ont été prodigués par les enseignants qui ont alerté les secours et les parents. Les urgentistes ont pris en charge l'enfant rapidement. La petite fille va bien et est revenue à l'école le lundi suivant.

Tout est bien qui finit bien....

Mr Clos clôt le conseil d'école à 19h15 !!